



---

---

# Fonds jeunesse CDJL

---

---

**Document d'information 2015**



## Fonds jeunesse CDJL

*Les mots, la lecture, l'écriture et l'alphabétisation ont toujours occupé une très grande place dans notre vie. Afin de rendre hommage à mon conjoint écrivain John Lavery, décédé en 2011, et célébrer ma carrière de bibliothécaire, notre famille a mis sur pied le **Fonds jeunesse CDJL** en collaboration avec le Réseau BIBLIO du Québec. L'objectif principal du Fonds est d'appuyer le développement des collections jeunesse dans les petites bibliothèques rurales affiliées à un Réseau BIBLIO régional au Québec.*

*Claire Dionne*

### Objectifs du FONDS jeunesse CDJL

- \* Améliorer les collections jeunesse des petites bibliothèques rurales québécoises.
- \* Sensibiliser les jeunes des milieux ruraux francophones à la lecture.
- \* Favoriser le plaisir de lire et améliorer les capacités de lecture des jeunes.
- \* Mettre en valeur le rôle et la mission des bibliothèques publiques.

### Subventions disponibles

Le FONDS JEUNESSE CDJL offre en 2015 deux dons de 1 000\$ : un pour les bibliothèques desservant une population de moins de 2 000 habitants et l'autre pour les bibliothèques desservant une population de 2 000 à 5 000 habitants.

### Bibliothèques admissibles (les deux conditions suivantes doivent être remplies)

- (1) Les bibliothèques affiliées à un Réseau BIBLIO régional situé au Québec.
- (2) Les bibliothèques desservant une population de moins de 5 000 habitants (selon les données de la Gazette officielle du Québec pour la dernière année).

### ÉLÉMENTS ADMISSIBLES POUR LA SUBVENTION

- \* Livres jeunesse imprimés de langue française de toutes catégories.

### Soumission des projets

#### Étape 1 – Lettre d'intention

A. Les municipalités dont les bibliothèques sont intéressées à présenter une demande sont d'abord invitées à soumettre, avant la date d'échéance, une lettre d'intention (format PDF) par courriel à l'attention du *Fonds jeunesse CDJL* :

*Fonds jeunesse CDJL*

Courriel : [lalectrice@hotmail.ca](mailto:lalectrice@hotmail.ca)

- \* Une copie de la lettre d'intention est également transmise par courriel (format PDF) au Réseau BIBLIO régional auquel la bibliothèque est affiliée (adresses courriel en annexe).
- \* Date limite de l'envoi de la lettre d'intention par la municipalité pour l'année 2015 : le 19 juin.

La **lettre d'intention** (au maximum une page) doit comprendre les éléments suivants :

- \* le nom de la bibliothèque;
- \* la population totale desservie (selon les données de la Gazette officielle du Québec);
- \* l'adresse postale et l'adresse courriel de la bibliothèque;
- \* le nom et l'adresse courriel de la (du) responsable de la bibliothèque et du (de la) directeur(trice) général(e)/secrétaire-trésorier(ère);
- \* le Réseau BIBLIO régional auquel la bibliothèque est affiliée;
- \* une courte description de la bibliothèque;
- \* une courte description du projet pour lequel la bibliothèque demande une subvention;
- \* la signature du/de la responsable de la bibliothèque;
- \* et la signature du directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité.

La lettre d'intention doit être accompagnée d'une copie officielle de la **résolution du conseil municipal** autorisant la municipalité/bibliothèque à présenter une demande au *Fonds jeunesse CDJL*

Une municipalité ne peut soumettre qu'une lettre d'intention par année.

- B. Un comité de sélection formé de représentants du *Fonds Jeunesse CDJL* évaluera les projets proposés et déterminera la sélection des bibliothèques admissibles à la 2<sup>e</sup> étape. Les demandes seront évaluées selon l'originalité du projet proposé et son lien avec la communauté desservie par la bibliothèque.

*Exemples de projets* : acquisition de livres jeunesse (documentaires, albums et premiers romans) sur les vaches dans une municipalité où il y a plusieurs fermes laitières, développement d'une collection (documentaires, albums et premiers romans) pour sensibiliser les jeunes au harcèlement et aux abus, amélioration de la collection des « premières lectures » dans une municipalité avec plusieurs jeunes familles, etc.

- C. Les bibliothèques sélectionnées pour la 2<sup>e</sup> étape seront informées par courriel (message envoyé à la municipalité avec copie au(à la) responsable de la bibliothèque) et invitées à soumettre une demande plus détaillée.

Les bibliothèques qui n'ont pas été sélectionnées pour la prochaine étape recevront un message à cet effet (courriel envoyé à la municipalité avec copie au(à la) responsable de la bibliothèque).

Date limite de l'envoi de réponses aux municipalités sélectionnées pour la 2<sup>e</sup> étape par le Fonds CDJL pour l'année 2015 : le 8 septembre.

## ÉTAPE 2 - Soumission des projets détaillés

- A. Les municipalités sélectionnées pour la 2<sup>e</sup> étape devront soumettre, avant la date d'échéance, un projet plus détaillé (format PDF) par courriel à l'attention du *Fonds jeunesse CDJL* :

**Fonds jeunesse CDJL**

Courriel : [lalectrice@hotmail.ca](mailto:lalectrice@hotmail.ca)

- \* Une copie du document présentant le projet plus détaillé est également transmise par courriel (format PDF) au Réseau BIBLIO régional auquel la bibliothèque est affiliée (adresses courriel en annexe).
- \* Date limite pour la soumission des projets détaillés pour l'année 2015 : le 23 octobre.

Le **projet détaillé** (au maximum deux pages) doit comprendre les éléments suivants :

- \* une description détaillée du projet;
- \* les objectifs et les résultats attendus (comment le projet bénéficiera aux jeunes de la municipalité);
- \* un budget détaillé (liste exhaustive de titres choisis **non requise**);
- \* l'échéancier de réalisation;
- \* les raisons pour lesquelles le comité de sélection du *Fonds* devrait choisir ce projet parmi tous les projets proposés.

B. Un comité formé de représentants du *Fonds Jeunesse CDJL* évaluera les projets proposés et déterminera les deux municipalités/bibliothèques récipiendaires pour l'année.

Date de l'annonce aux gagnants pour l'année 2015 : le 1<sup>er</sup> décembre.

1. Le *Fonds jeunesse CDJL* enverra d'abord un courriel aux municipalités gagnantes (avec copie au(à la) responsable de la bibliothèque) demandant de confirmer officiellement que le récipiendaire s'engage à accepter les conditions du programme.
2. Le *Fonds jeunesse CDJL* enverra par la suite une lettre à la municipalité accompagnée d'un chèque au nom de la municipalité.
3. Les municipalités/bibliothèques qui n'ont pas été sélectionnées recevront par courriel le communiqué annonçant les deux récipiendaires de l'année.

C. Les bibliothèques récipiendaires doivent s'engager à apposer un feuillet avec le LOGO du FONDS et la date sur la page de garde de tous les livres achetés dans le cadre de leur projet. Les feuillets seront fournis par le FONDS.

D. La municipalité d'une bibliothèque récipiendaire s'engage à émettre au donateur du FONDS jeunesse un reçu officiel pour fin d'impôt.

E. Les municipalités/bibliothèques récipiendaires doivent soumettre, avant la date d'échéance, un court rapport final de l'utilisation des fonds par courriel (format PDF) à l'attention du *Fonds jeunesse CDJL* :

***Fonds jeunesse CDJL***

Courriel : [lalectrice@hotmail.ca](mailto:lalectrice@hotmail.ca)

Date limite de soumission du rapport final pour les dons de l'année 2015: le 30 juin 2016

Le rapport final (au maximum deux pages excluant les factures) doit comprendre les éléments suivants :

- \* une brève description de la réalisation du projet (étapes);
- \* les impacts du projet sur la clientèle jeunesse et la bibliothèque;
- \* un court rapport financier avec copies des factures;
- \* une photo ou une vidéo qui représente/résume le projet et qui pourra être utilisée par le *Fonds* pour la promotion future de ses activités.

## **DEMANDE D'INFORMATION**

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, veuillez SVP communiquer par courriel directement avec les responsables du FONDS JEUNESSE CDJL : [lalectrice@hotmail.ca](mailto:lalectrice@hotmail.ca).

## **ANNEXE**

### **Adresses courriel des Réseaux BIBLIO du Québec**

Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec :	info@crsbpat.qc.ca
Bas-Saint-Laurent :	crsbp@crsbp.net
Capitale-nationale-Chaudière-Appalaches :	info@reseaubibliocnca.qc.ca
Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie :	aide@reseaubibliocqlm.qc.ca
Côte-Nord :	rachel@reseaubibliocn.qc.ca
Estrie :	jthivierge@reseaubiblioestrie.qc.ca
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :	julie.blais@reseaubibliogim.qc.ca
Laurentides :	jturnbull@crsbpl.qc.ca
Montérégie :	crsaide@reseaubibliomonteregie.qc.ca
Outaouais :	biblio@crsbpo.qc.ca
Saguenay-Lac-Saint-Jean :	sbolduc@reseaubiblioslsj.qc.ca